

22 AOUT 2025

FICHE DE POSTE **DIRECTEUR DU PÔLE DES ÉTUDES**

Intitulé de Poste :

- Directeur du Pôle des Études.

Rattachement Hiérarchique :

- Directeur de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Drâa-Tafilalet.

Départements gérés :

- Département des Études Général et Suivi des Programmes ;
- Département des Études d'AEP et Ouvrages Hydrauliques ;
- Département des Études des Routes et Ouvrages d'art ;
- Département des Études d'Aménagements Urbain et Bâtiments ;

Missions Principales (A titre non limitatifs)

- Gestion des Départements du Pôle ;
- Met en place une procédure de réalisation et d'approbation des études réalisées en interne ou externalisées ;
- Coordonne et encadrent l'équipe chargée des études au sein de l'AREP ;
- Supervise / réalise les études techniques des projets d'infrastructure et d'équipement publics confiés à l'AREP par le Comité de Surveillance et du Contrôle (CSC) ;
- Traiter les réclamations émanant des différentes entités (communes, prestataires etc...) ;
- Appui au CSC pour la programmation et le montage financier des études et projets émanant des délibérations du conseil régional et confiés à l'AREP pour exécution ;
- Identifie les projets confiés à l'AREP nécessitant des études techniques et de faisabilité ;
- Elabore les TDRs des études des projets à mettre en œuvre par l'AREP dans le domaine des infrastructures et des équipements publics ;
- Elabore les dossiers d'AO qu'il confié à l'unité chargée des achats ;
- Participe au processus de passation des marchés des études techniques ;



- Validation des plans d'exécution et des devis techniques relatifs aux projets de construction et de réhabilitation ;
- Validation des études techniques pour la conception des barrages, stations de pompage, réservoirs, conduites et autres ouvrages hydrauliques ;
- Superviser les études de faisabilité technique, économique et environnementale des projets de barrages ;
- Coordonner les études hydrologiques, géotechniques et structurelles nécessaires à la conception du barrage ;
- Assure le suivi de mise en œuvre des études techniques ;
- Pilotage et réalisation des études de faisabilité des projets du plan de développement régionale ;
- Supervise les études architecturales des projets confiés à l'AREP par le Comité de Surveillance et du contrôle ;
- Assister techniquement la conception des projets attribués à l'AREP par le Comité de Surveillance et du contrôle ;
- Travailler en collaboration avec les ingénieurs des services des travaux ;
- Procéder à la mise en place du Département des Études sur les plans technique, financier et RH ;
- Définir et développer les prérogatives du service études techniques ;
- Développer l'expertise de l'AREP dans le domaine des études techniques et de management des projets d'infrastructures et équipements publics ;
- Développer le renforcement des capacités du service en matière de validation et d'approbation des études ;
- Développer une expertise à mettre à la disposition des Collectivités Territoriales et établir des partenariats dans le domaine des métiers de l'AREP ;
- Développer des modules de formation et de perfectionnement du personnel de l'AREP dans les domaines techniques.

Compétences requises :

- Connaissances affirmées dans les domaines techniques relatives à la réalisation des projets d'infrastructures et des équipements publics ;
- Maîtrise des logiciels et programmes informatiques d'ingénierie des projets d'infrastructures et des équipements publics ;



- La méthodologie de gestion des projets ;
- Connaissances dans le domaine de passation et de suivi des marchés publics ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Capacité d'encadrement ;
- Rigueur, méthode, réactivité ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et esprit de synthèse.

Conditions d'éligibilité :

- Être titulaire d'un diplôme ouvrant l'accès à l'échelle 11 de la fonction publique (BAC+5) ou d'un diplôme d'ingénieur d'État ;
- Justifier d'au moins quatorze (14) années d'expérience professionnelle dans des domaines en lien avec le poste à pourvoir, dans le secteur public ou privé ;
- Avoir exercé des fonctions de responsabilité, au minimum à un poste de chef de service ou équivalent, dans des domaines liés au poste à pourvoir, pour une durée d'au moins six (6) ans ;
- Avoir occupé un poste de chef de division dans des domaines liés au poste à pourvoir, pour une durée minimale de deux (2) ans.

Type de recrutement : Contractuel.

